

trans la forêt



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS - N° 46 - JUILLET 2022



*Des travaux,
des animations
et la grêle.*





Décidément les temps sont bien compliqués !

La Covid s'éternise et n'en finit pas de contaminer les uns et les autres. Dans nos deux écoles nous devons jongler avec les absences des enseignants, des élèves et des personnels.

La guerre est revenue en Europe avec le conflit Russie-Ukraine et nos sociétés en sont bouleversées. Nos économies sont perturbées par une inflation importante sur le coût de l'énergie, mais aussi sur les prix alimentaires.

Comme si cela ne suffisait pas, notre commune a été touchée par un orage de grêlons le 15 mai dernier. D'importants dégâts sont à déplorer sur les bâtiments, les véhicules et la végétation. Les toitures se sont habillées de bâches en attendant le passage des experts, le verdict des assurances et l'intervention des couvreurs. Un certain nombre de vérandas, de fenêtres de toits, de panneaux solaires sont hors d'usage. Etant donnée l'ampleur des dommages, notre commune ne va pas retrouver son visage habituel tout de suite. Les délais d'intervention s'allongent car la livraison des matériaux est ralentie par une demande très forte. Des cellules de débosselage ont été mises en place dans les garages des alentours pour réparer les véhicules grêlés et plusieurs pare-brises sont à remplacer.

L'état de catastrophe naturelle n'est pas décrété car l'indemnisation des dégâts causés par la grêle est prévue dans les contrats d'assurance avec la garantie TNG (Tempête, Neige Grêle) Nous recensons actuellement les conséquences financières de cet orage et les difficultés d'indemnisation.

Malgré tout, la vie continue et nos projets se poursuivent. La viabilisation de la 1^{ère} tranche du lotissement de La Croix Ban est terminée et 3 lots sont déjà vendus.

Le dossier d'extension et de rénovation thermique de l'école est arrivé à l'étape avant-projet sommaire et nous allons recruter en septembre la maîtrise-d'œuvre pour préparer l'avant-projet définitif.

Le déplacement des toilettes publiques est également à l'étude car nous devons résoudre le problème d'accessibilité des toilettes actuelles.

Côté voirie, la restructuration complète de la rue du Château Corbe et de la rue de la Baie a été réalisée en ce début d'année. L'effacement de réseaux de la rue du Mt St Michel sera terminé en septembre. Le chantier est actuellement à l'arrêt car il est bloqué par la livraison d'un nouveau transformateur pour le remplacement de l'ancien situé rue de Villemée, au niveau de l'ancien presbytère.

Nous commençons actuellement une réflexion sur l'aménagement de la rue du Mt St Michel après tous ces travaux afin de réduire la vitesse en entrée de bourg et de sécuriser le cheminement des piétons.

Je terminerai mon propos avec une note d'optimisme puisque le recensement du début de l'année a confirmé une croissance de la population car nous sommes

passés de 586 à 640 habitants. Ce chiffre va apparaître progressivement selon les méthodes de comptage de l'INSEE.

N'oublions pas que « l'espoir est le pilier du monde »

Janine LEJANVRE
Maire de Trans-la-Forêt

ETAT CIVIL

NAISSANCE

- Le 19 mai :
Ihsaan JUGUET LAÏNE
- Le 19 mai :
Tymaë RACINE



DÉCÈS

- Éric BOULMER,
4 janvier, 65 ans
- Annick POINCHEVAL,
14 février, 95 ans



MARIAGES

- 1^{er} avril : Monique BONHOMME
et Rémi AUBERT
- 16 avril : Séverine TERTRAIS-
PERIER et Ludovic POIRIER



SOMMAIRE

Le mot du maire	/2
Etat civil.....	/2
Vie de la commune.....	/3/4/5
Vie pratique.....	/6
Conseils municipaux/7/8/9 /10	
Niveaux de sécheresse.....	/10
Budget communal	/11
Vie du RPI.....	/12/13
La Communauté de Communes.....	/14
Les syndicats.....	/15
Vie des Assos communales.....	/16/17
cantonales.....	/18
Press Book.....	/19

VIE DE LA COMMUNE

LES SERVICES TECHNIQUES

Acquisition d'une remorque La remorque des services techniques nécessitant des réparations importantes, la commune a choisi d'acquérir une nouvelle remorque double essieu à : 2 336.10 € HT.



Entretien voirie (nids de poule) Les agents techniques ont fait une opération de point à temps sur les routes de la commune.



Fleurissement Les agents ont procédé au fleurissement des parterres et des auges afin que la commune soit plus accueillante.

TRAVAUX VOIRIE RUE DU CHATEAU CORBE ET RUE DE LA BAIE

L'entreprise HENRY Frères a procédé à la réfection de la rue du Château Corbe et de la rue de la Baie au mois de mai pour un montant de 46 755€HT. Merci aux riverains d'avoir supporté ces désagréments pendant une semaine. La rue de la Baie sera interdite aux tracteurs et aux poids lourds pour la partie située entre la rue du Mont St Michel et le chemin du Château Corbe. Ces véhicules devront passer par le centre bourg.



NOUVEAU COMMERCE : L'ONGLERIE REVNAILS

Mathilde CHARTIER s'est installée dans l'ancien local de la Poste, rue de Villecartier. Elle propose l'onglerie et l'extension de cils dans un lieu agréable, bien aménagé et très accueillant. 06 86 82 41 26 - <https://revnails.kalendes.com>



EFFACEMENT DES RESEAUX RUE DU MONT SAINT MICHEL

La commune procède actuellement à l'effacement des réseaux d'éclairage. Un nouveau transformateur sera implanté à l'entrée du lotissement de la Croix Ban en remplacement du transformateur du presbytère.



RECENSEMENT : LES RESULTATS

Le recensement du 20 janvier au 20 février 2022 fait apparaître une augmentation de la population transéenne, puisque nous sommes 640 habitants. Au dernier recensement de 2016, nous étions 586. Nous avons donc gagné 54 habitants ! La politique de construction de logements avec Emeraude Habitation, l'incitation à la rénovation des maisons vacantes, l'attractivité des commerces, le regroupement scolaire sont autant de facteurs pour attirer de nouveaux habitants.



Responsable de la publication : Janine LEJANVRE.
Comité de rédaction : Elisabeth Bourdin, Adolphe Benoist,
Alain Costard, Stéphanie Gefflot-Legleut.
N° 46 - Juillet 2022 - 370 exemplaires
Imprimerie nouvelle 02 99 48 01 82

MARCHE DU JEUDI MATIN

AU REVOIR ALAIN, BONJOUR STEPHANE !

Stéphane a pris la suite d'Alain et propose des légumes et des fruits issus de l'agriculture biologique.



LOTISSEMENT DE LA CROIX BAN : MISE EN VENTE DES TERRAINS

Le nouveau lotissement de La Croix Ban, est ouvert à la commercialisation. Depuis quelques semaines la première tranche de neuf lots du lotissement de la Croix Ban est mise en vente. Dès que nous aurons bien avancé dans la commercialisation de la première tranche, nous entamerons les travaux de viabilisation de la deuxième, qui comptera onze lots. Le prix de vente a été fixé à 46,09 € le m² pour des terrains allant de 383 m² à 546 m². Un partenariat entre la commune et la communauté de communes Pays de Dol Baie du Mont Saint-Michel a été acté pour ce projet. La communauté de communes Pays de Dol Baie du Mont Saint-Michel a fait l'acquisition du foncier pour 63 750 €, et a pris entièrement en charge les travaux de viabilisation du lotissement. La commune de Trans prendra à son compte la voirie, et l'éclairage public de ce lotissement.



EGLISE : Mise en conformité des Installations électriques



REPAS DES CLASSES 0-1-2

Le 28 mai, les trois classes se sont retrouvées pour un repas. La période de restriction due à la COVID, avait privé les classes 0 et 1 de ces retrouvailles traditionnelles. A l'initiative de Michel GAUTIER, un bureau a été créé pour préparer ces classes exceptionnelles regroupant 3 années. La présence de près de 70 convives a récompensé la persévérance des organisateurs. Retrouvez les photos en dernière page.



ALAIN REMOND : « Ma mère avait ce geste »

Après avoir été lui-même touché par la maladie, le chroniqueur Alain Rémond s'est souvenu de sa mère, morte d'un cancer quand il avait 25 ans. Il lui rend hommage dans un récit qui prolonge son oeuvre autobiographique (Plon, 160 pages, 12 €), pour dire « tout ce qu'elle m'a appris et tout ce que je lui dois »



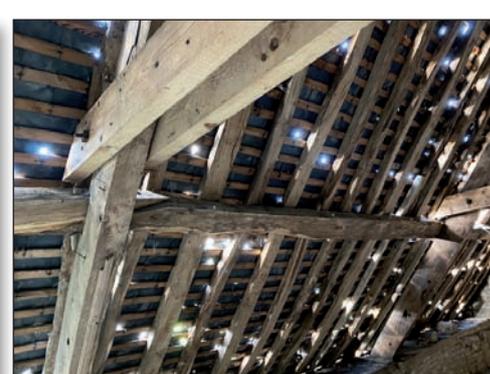
Alain Rémond a souvent raconté cette enfance bretonne, où le meilleur côtoyait parfois le pire. Pour moi, c'était le paradis sur terre, dit-il. J'ai vécu le fait d'être dans une famille nombreuse, à la campagne, comme un bonheur parfait, total. Pourtant, notre maison tenait par les papiers peints. On n'avait pas l'eau, on allait se ravitailler au puits communal, on se lavait à la baignoire dans la cuisine. Mais j'ai vécu tout ça dans une sensation de bonheur, de liberté.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2022

Pour cette campagne, 35 participants se sont inscrits pour le concours 2022 (25 en 2020, 33 en 2021). Cette année le pack de bienvenue était personnalisable avec des Lierres double rouge, rose et blanc, des bégonias tubéreux jaune, et/ou des Géraniums Rozanne. Les dates de passage du jury ont été fixées au lundi 11 juillet à partir de 9h30 et au lundi 5 septembre à partir de 9h30.



15 MAI 2022 : LA GRÊLE FRAPPE ET FAIT DE NOMBREUX DEGATS



Les actions de la Mairie : Contacter des couvreurs pour parer en urgence au bâchage des toitures les plus atteintes. Les agents techniques sont mobilisés dès le dimanche soir. La préfecture est alertée le lundi matin : la grêle n'entre pas dans les critères catastrophes naturelles. La secrétaire Jenny CAULLIEZ répond aux questions des habitants désespérés, dès 8h30.

Un premier recensement des dégâts sur les bâtiments communaux est effectué. Lancement d'une enquête auprès de chaque habitant pour évaluer plus finement l'ampleur des dégâts afin de monter un dossier complet pour le département, le député, la sénatrice, le service interministériel de défense et de protection civile.

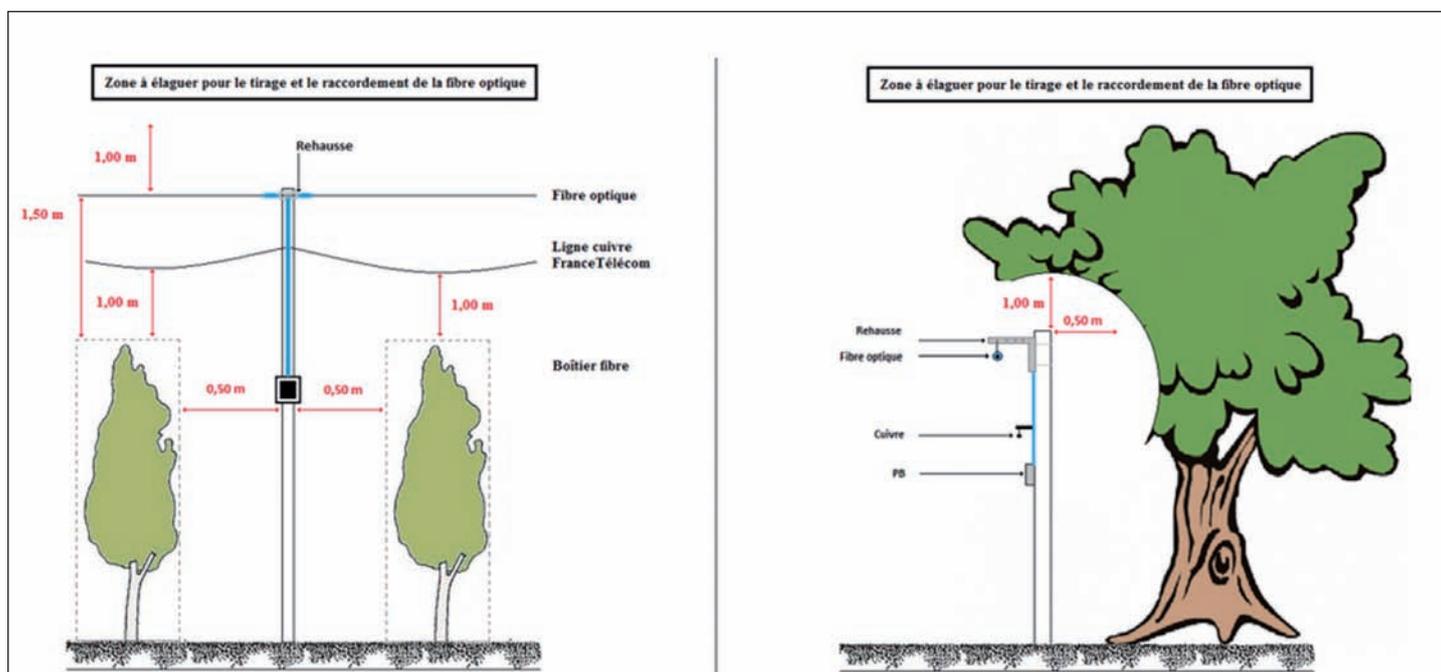


UN PREMIER BILAN : Une centaine de voitures ont reçu des impacts : tôle grêlée, pare-brises cassés ... Environ 80 maisons bâchées, velux cassés, volets roulants percés, portails, vérandas endommagées, salons de jardin ... Les bâtiments communaux très touchés (mairie, église, école, locaux techniques, logements communaux)

ELAGUER POUR FACILITER LE RACCORDEMENT A LA FIBRE OPTIQUE

Dans le cadre du projet de déploiement de la Fibre Optique, réalisé par le Syndicat Mixte Mégalis Bretagne sur l'ensemble de la commune, l'élagage des végétaux jouxtant les lignes téléphoniques est indispensable. Les propriétaires de terrain ou de jardin ont la responsabilité de l'entretien des plantations via des opérations de débroussaillage, de coupes d'herbes et surtout d'élagage des arbres (dans l'emprise de votre propriété privée empiétant sur la voie publique). Les propriétaires recevront pro-

chainement un courrier précisant les dispositions du code général des collectivités territoriales sur l'exécution de ces travaux et les frais afférents aux propriétaires négligents. Concernant Trans La Forêt, les travaux seront à réaliser nécessairement en cette fin d'année 2022 pour ne pas retarder et freiner le raccordement à la fibre à partir du mois de septembre 2023. La Mairie reste, bien sûr, à votre disposition pour toute information complémentaire relative aux conditions de réalisation de ces opérations.



INTRAMUROS : une application pour s'informer sur les communes de notre territoire

IntraMuros est une plateforme mutualisée qui vous permet d'accéder à toutes les informations de votre bassin de vie.

Consultez les événements, actualités et points d'intérêt de votre commune et de celles aux alentours. Abonnez-vous et recevez les alertes de votre collectivité en temps réel.

Répondez aux sondages, alertez votre mairie, consultez l'annuaire communal, abonnez-vous aux notifications de votre association ou d'un commerce. Consultez le menu de cantine de l'école de vos enfants et bien d'autres choses encore... En sélectionnant une commune, vous découvrez les informations et les services de son territoire.



POUR NOS AMIS LES CHIENS

Rappelez à vos maîtres de bien ramasser vos déjections car vous avez 4 pattes mais, eux, ont deux mains.

POUR NOS AMIS LES CHATS

Demandez à vos maîtres de vous faire stériliser, cela évitera la multiplication de petits non-désirés et le vagabondage sauvage chez les voisins.



SÉANCE DU 28 JANVIER 2022

- **Achat d'une remorque** Mme le Maire explique la nécessité de changer la remorque des services techniques compte-tenu du montant des réparations nécessaires. Parmi les devis étudiés, la proposition de la Sté Quémerais concernant un modèle HUMBAUR 2 essieux à 2 336.10 € HT est retenue.

Ouverture des crédits d'investissement en attente du vote du budget 2022

Discussions autour des projets communaux pour préparer le budget 2022 et se projeter sur le budget 2023

- Maintien du prix de vente à 2 € le m² conformément à la délibération du 8 juillet 2016
- Rappel que l'ensemble des frais de géomètre et de notaire sont pris en charge par les demandeurs.

- **Sollicitation d'une subvention pour les projets d'aménagement d'arrêts de car auprès de la région.** Madame Le Maire expose le projet d'aménagement d'un arrêt de car à La Croix du Chêne pour sécuriser le circuit de ramassage scolaire. Le coût total est estimé à 1 959,23 € HT et est susceptible de bénéficier de subvention de la RÉGION à hauteur de 70%. Le plan de financement est prévu comme suit :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES ATTENDUES	MONTANT HT	% DE LA DEPENSE
Travaux ou acquisitions	1 959,23 €	RÉGION	1371,46 €	70 %
		Commune	587,77 €	30 %
TOTAL	1 959,23 €	TOTAL	1 959,23€	100 %

SÉANCE DU 11 MARS 2022

- **Approbation du compte de gestion 2021** Le compte de gestion du budget communal, visé par le percepteur est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

- **Adoption du compte administratif 2021** Vote du compte administratif de l'exercice 2021 a été voté à l'unanimité.

Affectation du résultat de fonctionnement	
Résultat de fonctionnement	
A- Résultat de l'exercice	74 803,51 €
B- Résultat à affecter	74 803,51 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
C- Solde d'exécution d'investissement (124 847,39€-57 046,14€)	67 801,25 €
D- Résultats antérieurs reportés	4 356,61 €
E- Excédent de la section d'investissement	72 157,86 €
Résultat cumulé de l'année 2021 (investissement et fonctionnement) (E+B)	146 961,37 €
Affectation	146 961,37 €
Affectation en recettes d'investissement en réserves (dotation complémentaire)	74 803,51 €
Compte 1068	
Affectation en recettes du solde d'exécution d'investissement reporté Comptes 001	72 157,86 €

- **Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021** Affectation de l'excédent de fonctionnement de l'année 2021 de 74 803,51 € en recette d'investissement pour le budget de 2022.

- **Vente d'un chemin rural.** Le 18 juin dernier, le Conseil Municipal a pris la décision de lancer la procédure de vente de chemins ruraux dont un situé au lieu-dit Ville Pican. Initialement, mise en vente à M. Joseph CHARPENTIER la portion de chemin sera finalement proposée à M. CHARPENTIER et M. GAUTIER Michel. Les mêmes conditions seront appliquées, à savoir :

SÉANCE DU 25 MARS 2021

- **Taux d'imposition 2022** Le conseil municipal décide de maintenir les taux communaux des taxes foncières (bâti et non bâti).

TAXES	TAUX année N-1	TAUX votés année 2022	Bases d'imposition	PRODUIT
Foncière (bâti)	38.08	38.08	387 100	147 408
Foncière (non bâti)	49.97	49.97	77 100	38 527
		Produit attendu		185 935

- **Subventions 2022 aux associations** M^{me} PATIN n'a pas pris part au vote concernant la subvention à l'Amicale laïque étant membre de cette association. M. RACINE et M. CREPIN n'ont pas pris part au vote concernant la subvention à l'ACCA étant membres de cette association. M. CREPIN n'a pas pris part au vote concernant la subvention pour le comité des fêtes ainsi que M^{me} NICOLE, M^{me} GEFFLOT-LE GLEUT, M. HERVE et M^{me} BOURDIN, membres de l'association. M^{me} BOURDIN, M^{me} GEFFLOT-LE-GLEUT et M. COSTARD n'ont pas pris part au vote concernant la subvention au Théâtre de la Baie étant membres de l'association. M. BENOIST et M. BRARD ne prennent pas part au vote pour la subvention des ACPG.

Noms association ou groupement	Montant subvention 2021	Proposition subvention 2022
Amicale Laïque	300 €	300 €
ACCA TRANS-LA-FORÊT	200 €	200 €
Club de la Bonne Entente	200 €	200 €
Section Anciens Combattants	200 €	200 €
Théâtre de la Baie	200 €	200 €
Comité des fêtes	500 €	500 €
Comice agricole	593,20 €	593,20 €
Ligue contre le cancer	100 €	100 €
Papillons blancs	25 €	25 €
Croix d'Or	25 €	25 €
Croix Rouge	25 €	25 €
Donneurs de sang du canton	150 €	150 €
Solidarité entraide	150 €	150 €
Restos du cœur	100 €	100 €
France Adot	50 €	50 €
Secours catholique	150 €	150 €
Sclérose en plaque	50 €	50 €
Amicale des DDEN Pays Malouin	50 €	50 €
Dessine-moi un lion	100 €	-
ADMR	351.60 €	355.80 €
TOTAL SUBVENTIONS	3 519.80 €	3 424 €

Collèges de Pleine-Fougères et autres collèges :

- C.E.G. François Brune de Pleine-Fougères, par élève 50 €
- Collège privé de Pleine-Fougères, par élève 50 €

- Autres collèges fréquentés par les enfants de la tranche d'âge qui n'ont pas la classe adaptée à Pleine-Fougères, par élève 50€

Le conseil municipal, à l'unanimité, demande que cette subvention soit versée uniquement au bénéfice des élèves domiciliés à Trans-la-Forêt et à l'occasion des sorties linguistiques et pédagogiques.

La subvention peut être soit versée au Collège soit versée aux parents. Un compte-rendu du collège est demandé à l'appui de la demande des parents pour le versement de cette subvention une fois la sortie effectuée.

Le conseil municipal décide, après délibération et à l'unanimité, d'attribuer les subventions ci-dessus pour l'année 2022.

• Vote du budget primitif 2022.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif de l'exercice 2022 et autorise Mme le maire à opérer des virements de crédits à hauteur de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

	Fonctionnement	Investissement	Total général BP 2022
Dépenses	468 557.34 €	308 457.47 €	777 014.81 €
Recettes	468 557.34 €	308 457.47 €	777 014.81 €

• **Sollicitation d'une subvention pour les projets d'aménagement d'arrêts de car auprès de la région.** Un réajustement du devis pour le quai de chargement concernant l'aménagement d'un arrêt de car à La Croix du Chêne pour sécuriser le circuit de ramassage scolaire exposé lors de la dernière séance est nécessaire. Le coût total est estimé à 2 292,23 € HT et est susceptible de bénéficier d'une subvention de la RÉGION à hauteur de 70%. Le plan de financement est prévu comme ci-dessous :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES ATTENDUES	MONTANT HT	% DE LA DEPENSE
Travaux et acquisitions	2 292,23 €	RÉGION	1 604, 56 €	70 %
		Commune	687,67 €	30 %
TOTAL	2 292,23 €	TOTAL	2 292,23€	100 %

• Vente de chemins ruraux.

Madame le Maire rappelle le travail de la commission voirie concernant des demandes d'acquisition par des particuliers de chemins ruraux et/ou portions de chemins ruraux ainsi que la régularisation d'emprise de chemins ruraux et/ou de portions de chemins ruraux. Une demande d'acquisition de portion de chemins ruraux déposée en mairie demandait un complément d'informations. M. Bondiguel a été reçu en Mairie le 08 mars dernier par Mme le Maire et des adjoints. Le compte-rendu de cette réunion est exposé au Conseil : M. Anthony BONDIGUEL pour une portion de chemin rural située au lieu-dit La Blaye. Le conseil municipal, après délibération et à la majorité (pour : 11 contre : 2 abstentions : 1) :

- Accepte la demande reprise ci-dessus
- Maintient le prix de vente à 2 € le m² conformément à la délibération du 8 juillet 2016
- Rappelle que l'ensemble des frais de géomètre et de notaire sont pris en charge par les demandeurs
- Autorise M^{me} le Maire à signer tous documents relatifs aux ventes de chemins ruraux
- Demande à ce que des haies soient replantées pour compenser les pertes.



SÉANCE DU 3 JUIN 2022

- **Rétrocession de la voirie du lotissement « La Croix Ban ».** La communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel rétrocède à titre gratuit la voirie du lotissement de « La Croix Ban » pour intégration à la voirie communale.

- **Modalités de publicité des actes pris par la commune.** A compter du 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel, sera assurée sous forme électronique, sur leur site Internet. Cependant les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient d'une dérogation. Pour ce faire, elles peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune : soit par affichage ; soit par publication sur papier ; soit par publication sous forme électronique. En l'absence d'un site internet communal, M^{me} le Maire propose de maintenir l'affichage en Mairie.

- **Reprise de concessions.** La commune a fait le constat que plusieurs concessions se trouvaient en état d'abandon manifeste. La procédure de reprise des concessions abandonnées, longue et réglementée, a été engagée dans notre cimetière le 14/10/2016 (date du 1^{er} constat d'abandon) et vise 39 concessions. Après l'exposé de Mme BOURDIN qui a présenté l'ensemble de la procédure menée à son terme conformément aux dispositions réglementaires, le conseil municipal autorise M^{me} Le Maire à prendre un arrêté municipal prononçant leur reprise.

- **Chemins communaux.** Une demande d'acquisition de portion de chemins ruraux a été déposée en mairie par M. Guillaume ARTUR DE LA VILLARMOIS pour des chemins ruraux situés aux lieu-dits Les Bouillons, Le parc du château et Ruffien. Après la visite de la commission voirie sur le terrain, Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité : Accepte les demandes ci-dessous :

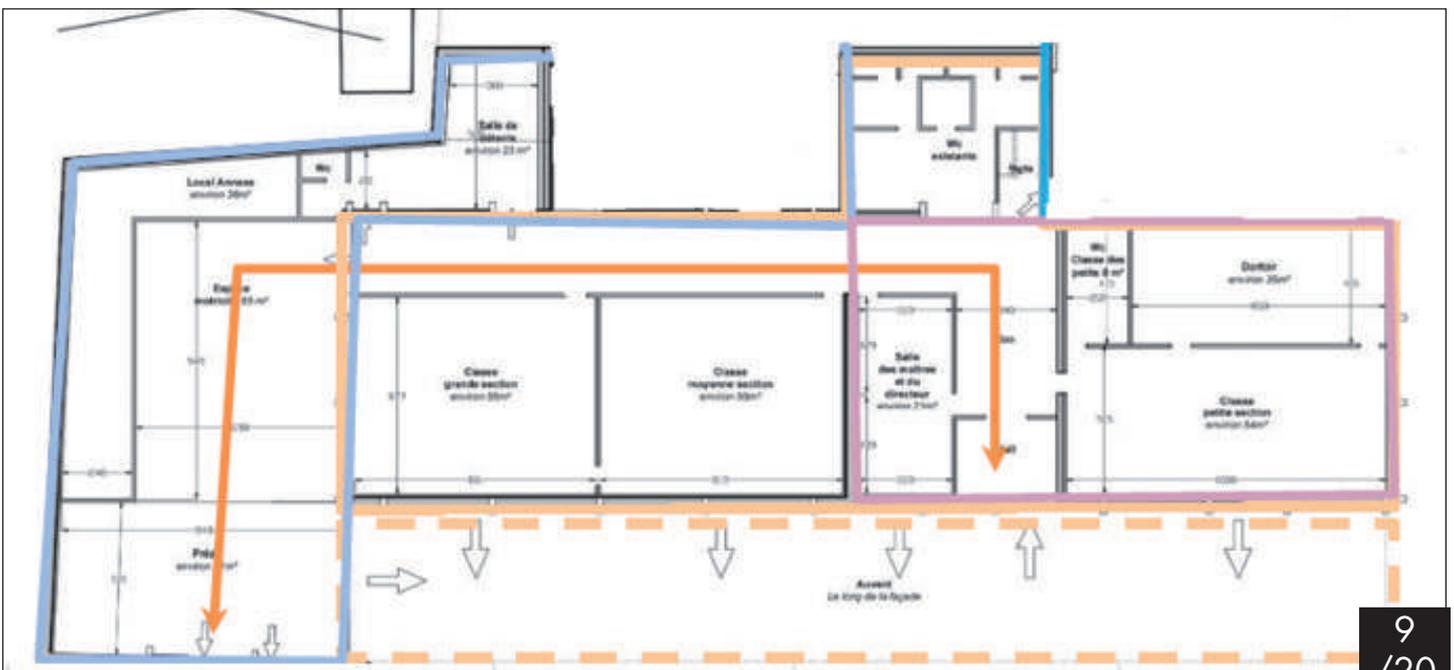
- M. Guillaume ARTUR DE LA VILLARMOIS pour les chemins ruraux situés aux lieu-dits Les Bouillons et Le parc du château.
- Maintient le prix de vente à 2 € le m² conformément à la délibération du 8 juillet 2016
- Rappelle que l'ensemble des frais de géomètre et de notaire sont pris en charge par les demandeurs.
- Refuse la demande pour le chemin situé au lieu-dit Ruffien.

- **Révision des loyers** Conformément à l'indice de référence des loyers INSEE du 4^{ème} trimestre de l'année précédente, une augmentation de 1.61 % sera appliquée au 1^{er} juillet 2022 sur l'ensemble des loyers mensuels de logements communaux.

SÉANCE DU 22 JUIN 2022

- **Maitrise d'œuvre pour le projet de rénovation et d'extension de l'école**

Dans le cadre de la réflexion sur la rénovation et l'extension de l'école, Madame le Maire informe les élus qu'il y a lieu de lancer la procédure d'appel à concurrence pour



LES CONSEILS MUNICIPAUX

le marché de maîtrise d'œuvre. La publication sera effectuée sur le site e-Megalis Bretagne. Le montant du projet est estimé à 650 000 € HT. Des subventions seront sollicitées. Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, autorise Madame le Maire à procéder à la publication de l'appel à concurrence pour le marché de Maîtrise d'œuvre concernant la rénovation et l'extension de l'école.

• **Choix de l'entreprise pour la reprise de concessions** Madame le Maire rappelle la délibération prise lors du dernier conseil concernant la reprise des 39 concessions. Des devis ont été demandés et deux entreprises ont répondu. Il est proposé de retenir la proposition de l'entreprise COSTARD à La Bousac et de faire en première tranche la proposition suivante :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- D'accepter la proposition.
- D'autoriser Mme le Maire à signer le devis.

Reprise technique des concessions

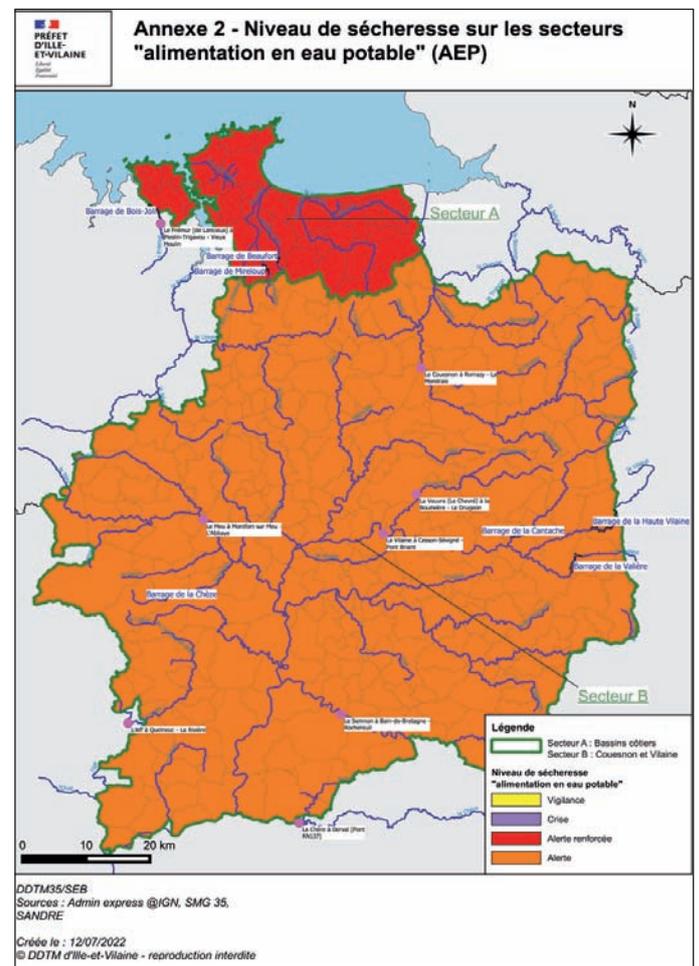
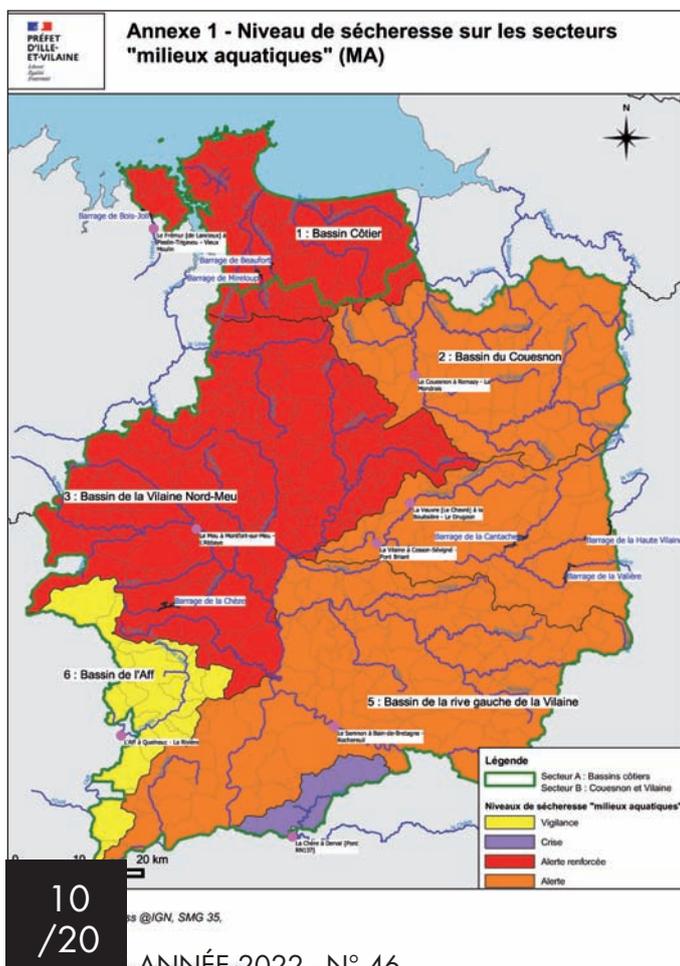
Emplacement		Tarif TTC
SO	34-72	780,00 €
SO	175-178-179	1 074,00 €
NE	104-17	540,00 €
NE	117	352,00 €
SE	38	480,00 €
TOTAL		3 226,00 €

• Décision modificative du Budget Primitif suite à l'averse de grêle

Madame le Maire informe les élus qu'il y a lieu de modifier le BP 2022 comme suit : Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, valide ces modifications à apporter au BP 2022.

Fonctionnement			
Recettes	Compte 7588	Autres produits divers de gestion courante	+112 500 €
Dépenses	Compte 615221	Entretien et réparations Bâtiments publics	+112 500 €

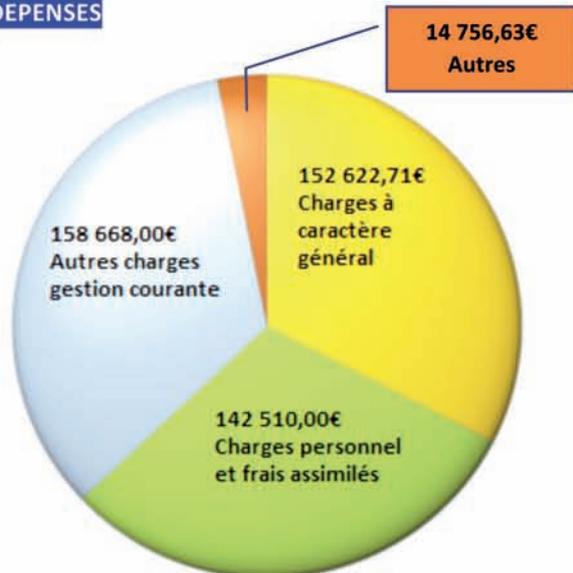
NOUVEL ARRÊTÉ SÉCHERESSE DU 18 JUILLET PORTANT LIMITATION ET INTERDICTION DES USAGES DE L'EAU DANS LE DÉPARTEMENT



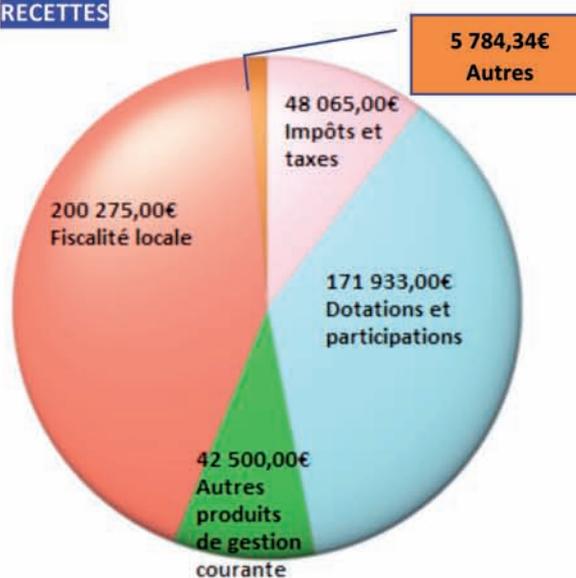
LE BUDGET COMMUNAL

Budget général Section FONCTIONNEMENT

DEPENSES

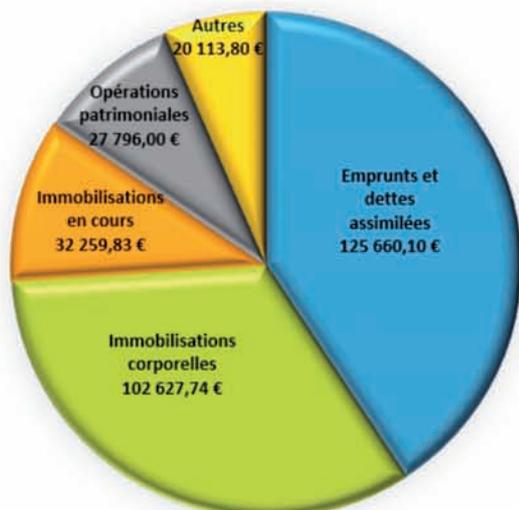


RECETTES

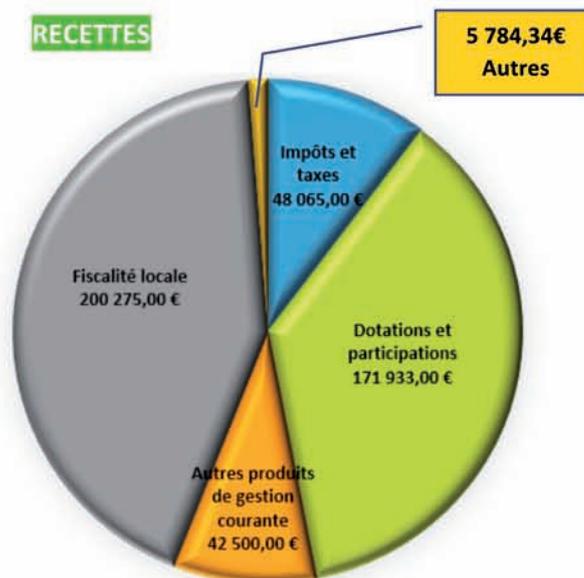


Budget général Section INVESTISSEMENTS

DEPENSES



RECETTES



	Fonctionnement	Investissement
Recettes	469 562.35 €	415 394.40 €
Dépenses	394 758.84 €	472 440.54 €
Excédent	74 803.51 €	-57 046.14 € (Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 124 847,39 €)

LE RPI TRANS-BROUALAN LES ENFANTS ONT FETE CARNAVAL



Dark Vader, Batman et autres princesses ont affronté le froid et fait du chahut pour fêter Carnaval !



LIRE, C'EST PARTIR ! La Communauté de Communes a renouvelé la distribution de livres aux élèves de grande section pour leur passage ne CP, en lien avec le réseau des bibliothèques Lire en Baie.



PÊCHE à l'étang de la MAGENTAIS

Avec Jean-Jacques Goutorbe, président de la Magentaise, les enfants ont découvert la joie de la pêche !



L'AMICALE LAÏQUE Les parents de l'Amicale ont proposé un repas à emporter. 211 repas ont été distribués, le 7 mai : Joue de porc-gratin dauphinois ou poulet vallée d'Auge- riz/légumes.



CONSEIL D'ÉCOLE

Effectifs : 119 élèves au 25 avril 2022

Année scolaire 2021-2022								
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	10	16	7	20	16	9	12	21

RÉPARTITION PAR CLASSES :

TPS/PS/MS : 3 TPS, 10 PS et 16 MS : 29

M^{me} Stéphanie ROUXEL

GS/CP : 7 GS et 11 CP : 18 M^{me} Alicia MASSON

CP/CE1 : 9 CP et 16 CE1 : 25 M. Hugo VERMESSE

(déchargé environ 1 jour/semaine)

Total pour Trans : 72

CE2/CM1 : 9 CE2 et 12 CM1 : 21

M^{me} Juliette GASSELIN (déchargée environ 1 j/mois)

CM2 : 21 CM2 : 21 M^{me} Morgane JEANNE

Total pour Broualan : 42

M^{me} Lorena BERNARD complète le $\frac{3}{4}$ temps de M^{me} Alicia MASSON et les décharges de direction de M. Hugo VERMESSE. M^{me} Léa KERLORC'H les décharges de direction de M^{me} Juliette GASSELIN.

PRÉVISIONS DES EFFECTIFS : 102 ÉLÈVES (SANS TPS)

Il s'agit d'une estimation au vu des éléments que nous avons actuellement.

Année scolaire 2022-2022								
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
0	13	10	15	8	19	16	10	11

TRAVAUX DEMANDÉS ET RÉALISÉS

École de Trans-la-Forêt Un projet d'extension de l'école est prévu par le conseil municipal. Une rencontre avec l'architecte, l'équipe pédagogique et la mairie a eu lieu à l'école le mercredi 16 mars. Le chiffrage des travaux est en cours.

Travaux et achats demandés et/ou programmés : Le SRPI a de nouveau prévu une enveloppe de 600 € pour investir dans des jeux de cour. Des nouvelles briques de construction ont été achetées, ainsi qu'une nouvelle draineuse et un panier de basket pour enfant.

École de Broualan : *Travaux et achats réalisés depuis le dernier conseil d'école :* Pendant les congés de la Toussaint, les murs du couloir des sanitaires ont été refaits à neuf, des stores occultants ont également été installés dans les 2 classes sur le même temps. Et enfin, des rideaux neufs ont été posés aux (nombreuses) fenêtres de la cantine.

Travaux et achats demandés et/ou programmés : Il faudrait refaire l'ossature et le toit du préau dans la cour de récréation et repasser sur les peintures au sol.

PROJETS DIVERS ET SORTIES SCOLAIRES Les enfants de la classe de GS-CP et de CP-CE1 se sont rendus aux Sabots de Villecartier le jeudi 23 septembre 2021 : pansage et nettoyage des écuries, balade dans la forêt. Les enfants de la classe de GS-CP et de CP-CE1 sont allés, de septembre à décembre 2021, à la piscine Dolibulle. La classe de PS-MS, avec les GS, est allée au cinéma de Combourg (programme Cinécole) fin novembre, en avril et en mai. Au mois de février, les deux écoles ont fêté Carnaval dans leur commune respective. Une intervenante du SIM de Tinténiac travaille tous les vendredis matins (17 séances) avec les classes de GS-CP et CP-CE1 depuis le mois de mars, sur le thème des chants et danses bretonnes. La classe de PS-MS s'est rendue au marais de Sougéal le mardi 22 mars pour observer les oiseaux. La classe de CE2-CM1 a fait une sortie à Dol-de-Bretagne fin mars et y retournera au mois de mai. La classe de CM2, grâce à la communauté de communes et l'association « Des idées plein la terre », s'est rendue à la ZUT de DOL. Mylène BAUTRON, membre de l'association, est intervenue en février et en mai. La visite du collège pour les CM2 a eu lieu le 3 mai. La classe de CP-CE1 a été pêcher à l'étang de la Magentais le 3 mai. Le 10 mai, la classe de TPS-PS-MS se rendra en forêt de Villecartier. En mars, la classe de CM2 est allée dans la forêt de Brocéliande : travail sur les contes et légendes. Elle y retournera le 23 juin. La photo scolaire prévue début avril a dû être reportée (trop d'enfants malades) au 17 mai. Les classes de l'école de Trans-la-forêt feront une dernière sortie en juin dans la baie du Mont-Saint-Michel.

QUESTIONS DIVERSES Une autre famille voulait savoir si les chèques CESU pouvait être utilisé pour payer le périscolaire. M. TRAVER, président des DDEN du Pays Malouin, remercie publiquement les élus pour ce qui est mis en place au niveau de la communauté de communes. L'association «Second'vie» de Pontorson donne gratuitement 3 ordinateurs d'occasion à l'école de Broualan, nous les en remercions.

LA FÊTE DES ÉCOLES DU DIMANCHE 3 JUILLET



De nombreux participants à la fête de l'école où les enfants ont donné le meilleur d'eux-même !
Un au-revoir à Morgane, enseignante en CM2.

Sorties découverte avec Marion PEREZ

⊕ DES VIKINGS À TRANS, LA GRANDE BATAILLE

5 € - 2h30 - 8 km

Il existe encore aujourd'hui, au cœur de la forêt de Villecartier, les traces d'un ancien camp viking. Revivez à travers cette balade l'histoire de cette forêt et la bataille qui repoussa ces hommes venus du nord et marqua le début du duché de Bretagne.

**Place de l'église
TRANS-LA-FORET**

03/05 ; 05/08 ; 09/09 : 14H30



MAISON DU SABOT

⊕ TRANS-LA-FÔRET

Rue de la Mairie - 02 57 64 09 28 - 02 57 64 09 29

Située dans l'ancien atelier de Ferdinand Laigle, dernier sabotier de Trans-la-Forêt, cette bâtisse abrite désormais un espace muséographique moderne et interactif qui vous emmènera à la découverte des secrets de fabrication du sabot et de la vie des gens qui vivaient dans la Forêt de Villecartier.

OUVERT

du 02/04 au 02/10
+ vacances scolaires
tous les jours de 10h à 18h



Accès libre & gratuit



**CELA
SE PASSE
CHEZ NOUS,
N'HESITEZ
PAS !**

⊕ LES MAQUISARDS DE BROULAN

5 € - 2h30 - 8 km

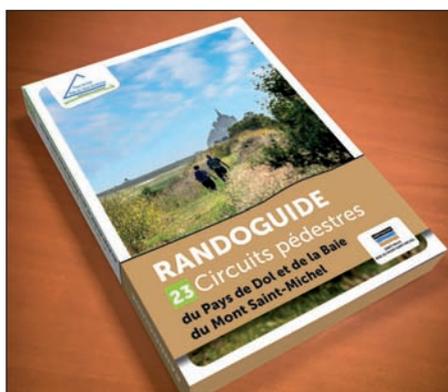
Découvrez le maquis de Broualan, qui fût, au cœur du bois de Buzot, l'un des plus importants maquis de Francs-Tireurs et Partisans Français du département. Vous partagerez la vie de ces hommes et de ces femmes à travers une randonnée qui vous mènera sur les lieux importants de cette période de notre histoire.

**Place de l'église
BROULAN**

22/04 ; 07/07 ; 02/09 : 14H30

LE RANDOGUIDE ÉDITION 2022 VIENT DE PARAÎTRE !

Il propose 23 circuits, tous inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée Pédestre, certains sont labellisés par la Fédération Française de Randonnée.



Informations pratiques :

Le Randoguide est disponible au prix de 6 € à compter du samedi 7 mai 2022 dans les points de vente suivants :

14
/20

ANNÉE 2022 - N° 46

- Bureau d'Information Touristique – 5 place de la Cathédrale, 35 120 Dol de Bretagne
- Office de Tourisme – Esplanade Saint-Vincent, 35400 Saint-Malo
- Maison des Polders – Les Quatre Salines, 3 rue des Mondrins, 35610 Roz sur Couesnon
- Maison du Marais – Le Port, 35610 Sougeal
- Maison des Produits du Terroir et de la Gastronomie – 11 la Saline, 35120 Cherrueix

RÉNOV' HABITAT BRETAGNE

vous informe par téléphone et vous accueille près de chez vous sur rendez-vous au :

02 99 80 90 57

– les 3^{ème} mercredis des mois pairs à Dol de Bretagne de 9h30 à 12h à la mairie de Dol de Bretagne

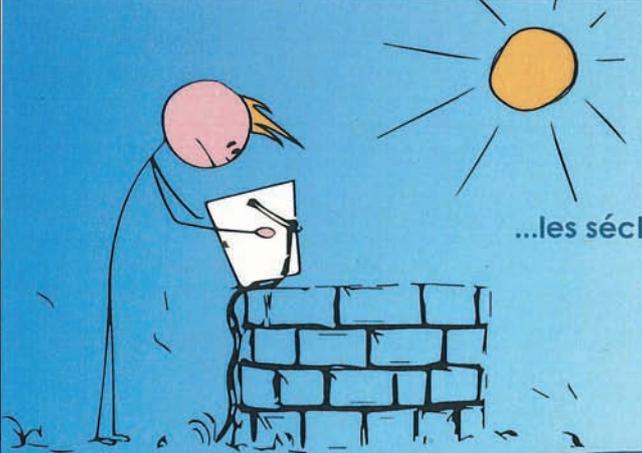
– les 3^{ème} mercredis des mois impairs à Pleine Fougères de 9h30 à 12h à l'espace France Service de Pleine Fougères



**Pays de Dol de Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-
Michel**
[https://
www.ccdol-baiemsm.bzh](https://www.ccdol-baiemsm.bzh)

LES SYNDICATS

Syndicat des Eaux de Beaufort



CETTE ANNÉE PROMET D'ÊTRE CHAUDE ET SÈCHE...

...les sécheresses augmentent, nos ruisseaux n'augmentent pas.
Il n'est pas rare d'être à 10-15 jours de couper l'eau à tout le Pays de Saint-Malo.

SOYONS ACTEUR DE NOTRE EAU CET ÉTÉ !

COMMENT ?

- EN RÉDUISANT LE DÉBIT ET 4 MINUTES MAX
- PETITE CHASSE + 1 BOUTEILLE DE 50 CL DANS LE RÉSERVOIR
- POSER UN RÉDUCTEUR DE DÉBIT
- NE PAS RENOUELER L'EAU DES PISCINES

Les Eaux de Beaufort
32 rue de la rouelle à Dol de Bretagne - 02 99 40 08 33 - www.eaux-beaufort.fr - 

Cartoon Pub

L'EXPOSITION A TRANS LA FORÊT

Durant la semaine du 27 juin au 1^{er} juillet, le syndicat a proposé une exposition gratuite sur l'eau dans la salle du conseil. Instructive et ludique, les enfants des classes d'Hugo et d'Alicia ont pu apprendre tout en jouant. Ils sont repartis avec un sablier pour chronométrer le temps de la douche, des graines à semer et des autocollants.



LES ASSOCIATIONS communales

CLUB DE LA BONNE ENTENTE

Du 8 au 16 mai, 5 membres du club ont participé au voyage en Croatie avec les adhérents du secteur. Semaine inoubliable grâce au dépaysement, au soleil et à la bonne ambiance. L'année prochaine, 2 voyages en Italie sont programmés et un dans le sud de la France. Le Club de la Bonne entente organise un repas en salle le dimanche 30 octobre, ouvert à tous !



CHASSE

La chasse est parfois nécessaire à la régulation de certains gros gibiers, notamment. La question est en revanche plus délicate pour d'autres espèces dont les populations diminuent dangereusement. Sangliers, cervidés, rongeurs... Ils font chaque année 80 millions d'euros de dégâts. Ce chiffre justifie à lui seul la mission de régulation des chasseurs. Ils sont autorisés à chasser 89 espèces en France, mais toutes ne sont pas nuisibles ou en surnombre.



COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Anciens combattants, prisonniers de guerre et citoyens de la Paix se sont retrouvés à la Mairie avant de défiler en traversant la braderie. L'occasion pour les plus jeunes de se demander ce que signifie cette date ... Une gerbe a été déposée au monument, suivie d'une minute de silence. Les discours ont souligné l'importance de la paix dans ces temps troublés où la guerre est aux portes de l'Europe, en Ukraine.



LA MAGENTAISE

Les lâchers de truites se succèdent depuis le mois d'avril, attirant de nombreux pêcheurs autour de l'étang communal de la Magentais. Les bénévoles s'activent en proposant une petite restauration ces jours-là.



LES ASSOCIATIONS communales

COMITE DES FÊTES

Le Vide-grenier du 8 mai a attiré du monde sur le pourtour de l'église : un lieu apprécié en centre-bourg, ombragé pour les exposants.



Elise et Daniel ont encore fait des prouesses de décorations pour Pâques !



A NOTER DANS VOS AGENDAS :

- REPAS BARBECUE : 10 SEPTEMBRE
- BELOTE 15 OCTOBRE
- REPAS D'AUTOMNE : 20 NOVEMBRE
- TRANS A LA BOUGIE 17 DECEMBRE



NOS ARTISTES LOCAUX EXPOSENT A LA BOULANGERIE :

Vinca, Zoé et Francis exposent leurs œuvres à la Boulangerie de Nicolas et Jennifer. A tour de rôle, tous les 2 mois, ils apportent un peu de fantaisie au magasin. Vous pouvez visiter leur atelier en les contactant :

- Vinca, 06 87 07 75 06
- Zoé, 06 01 73 30 69
- Francis, 06 62 04 79 82



LES ASSOCIATIONS cantonales

DON DU SANG

Les prochaines dates pour le don du sang sont les suivantes : Pleine-Fougères : le 9 août de 14h30 à 18h10 ; Dol (salle Chateaubriand) : les 11 août, 26 octobre et 30 décembre. N'oubliez pas de vous inscrire sur :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Si vous ne pouvez pas donner votre sang, vous pouvez effectuer un don de plasma à la Maison du Don de Rennes en profitant d'un covoiturage mis en place depuis Pleine-Fougères. Tél : 06 65 66 70 75



L'ADMR

Acteur majeur de l'accompagnement social, l'ADMR de Pleine-Fougères en 5 services :



- **Seniors** : Les personnels de l'ADMR vous accompagnent dans la vie quotidienne (aide à la toilette, préparation de repas, ...) dans un esprit de bienveillance.

- **Handicap** : Nous assistons les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants en mettant en place le service le plus adapté.

- **Enfance** : L'ADMR organise une garde d'enfants à domicile ; elle assure le transport aux activités extra-scolaires et à l'école et offre une aide à la parentalité.

- **Entretien de la maison** : Des professionnels sont à votre service pour l'entretien du logement et du linge ainsi que l'aide aux courses.

- **Portage de repas** : L'association assure un service de livraison de repas complets à votre domicile chaque jour de la semaine pour 9.90 € des menus adaptés sont possibles.

Contactez-nous au 02.99.48.66.51



ACTUALITES DU THEATRE DE LA BAIE



La troupe adulte du Théâtre de la Baie a donné deux représentations à La Boussac les 2 et 3 Avril. Ils ont joué leur dernière pièce « Réseau Pénélope ». La pièce se passe dans la région, pendant la guerre 39-45, dans le café du village de « Broutran », alors que les hommes vont et viennent, les femmes, elles, tricotent en attendant le retour des soldats prisonniers, discutent et vont peu à peu créer un réseau.....Une période triste mais traitée sur le ton de la comédie. Les deux événements ont été une réussite avec 260 entrées, et des acteurs et spectateurs ravis. La pièce sera rejouée à **Pleine-Fougères les 8 et 9 octobre** ainsi qu'à d'autres dates ultérieures dans la région.

Quant aux groupes enfants et adolescents, ils ont joué leurs différents spectacles les 14 et 15 Mai derniers à Sains, pour le plus grand plaisir des spectateurs qui ont pu noter que les prestations étaient de grande qualité, grâce à leur enthousiasme et au travail rigoureux mené par les animateurs Souhila Taïbi et Alain Costard. Le samedi 14 Mai, les 48 enfants et adolescents des ateliers de Dol ont joué et le Dimanche 14 c'était au tour des ateliers de Pleine-Fougères qui comptent 22 enfants et collégiens.

Pour les différentes informations quant aux futurs spectacles ainsi que pour les inscriptions pour la prochaine saison,

vous pouvez consulter le site du Théâtre de la Baie <https://sites.google.com/site/theatredelabaie/home>

Pour tout renseignements :
theatredelabaiejeunesse@gmail.com

3 bretagne

Trans-la-Forêt : après les violents orages, l'état de catastrophe naturelle est demandé Loïck Guellec, France Bleu Armorique

A Trans-la-Forêt (Ille-et-Vilaine), les orages qui se sont abattus sur la commune, ont été violents dimanche 15 mai en fin d'après-midi. Au moins 30% des maisons ont été touchées. La commune lance auprès de la préfecture une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

TF1

LES JARDINS SECRETS OUVRENT LEUR PORTE

Louis Garçon a reçu les journalistes de TF1, C. Gerbelot et A. Vuilliez à l'occasion des journées « Rendez-vous au jardin » le 3 juin. Un reportage à voir en replay.





Trans-la-Forêt. De gros grêlons ont provoqué des dégâts

Ce dimanche 15 mai 2022, de gros grêlons sont tombés à Trans-la-Forêt, mais aussi à Roz-sur-Couesnon (Ille-et-Vilaine) provoquant de nombreux dégâts.

L'averse n'a duré qu'un quart d'heure, entre 18 h et 18 h 15, ce dimanche 15 mai 2022, mais les grêlons étaient impressionnants, à Trans-la-Forêt (Ille-et-Vilaine).

Accompagnés de pluie et de vent, ils ont occasionné de nombreux dégâts : pare-brises de voitures et fenêtres de toit de particuliers cassées, toitures trouées, fuites dans des maisons... Les grêlons ont même transpercé la toiture d'une grange pour animaux. Il n'y a pas eu de blessé. Les pompiers étaient sur place, ainsi qu'Alain Brard et Adolphe Benoist, adjoints à la maire, Jeanine Lejanvre.



Les pompiers étaient sur place, dont la lieutenant Jocelyne Aussant, qui commande le centre de secours de Plerguer. | OUEST-France

La Ferme de La Vallée
le 3 juin à 17:45

J'adore que nos veaux naissent et grandissent dehors. Mais cela ne rend pas toujours le travail si facile ! Les premières 24 à 48 heures de la vie d'un veau, dans les conditions naturelles, elle se cache dans la longue végétation car elle n'est pas encore assez forte pour fuir les prédateurs. ... Voir plus



Comité des Fêtes Trans-la-Forêt
22 décembre 2021

https://fr.facebook.com/story.php?story_fbid=10227752743395114&id=141454876
Merci pour le partage



Les Sabots de Villecartier
10 juin, 11:06

Le club recherche pour son développement une personne diplômée ou pas encore de l'animation équestre (AAE- BAPAAT - BPJEPS). La structure dispose de gros atouts : l'accès direct à la forêt, une grande carrière, 12 hectares de pâtures. Labelisée École Française d'équitation avec mention Bien Être animal, elle accueille sur son site 140 licenciés, des groupes scolaires et centres de loisirs ainsi que des personnes en situation de handicap. La personne recherchée peut être en apprentissage ou salariée sur le poste qui est à pourvoir rapidement. Partagez l'information au maximum pour trouver la personne qui contribuera au développement de cette structure pleine de potentiel



Bravo à Vinca LORIN, championne de Bretagne en poney en mai avec sa jument Danoise de la Marre, championne de l'Armorique Cup en juin avec Ardente de la Rose.



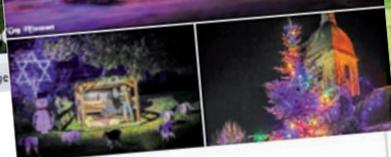
Helico-ulm-à-redelaforet se sent optimiste.
le 3 juin à 15:42

La relève est assurée



Guy Mousset
22 décembre 2021

Trans la Forêt 35
décorations de Noël, ce soir



17^{ème} Festival Jean Langlais

Le Samedi 2 juillet, Léa COSTARD, 11 ans, a participé au concert en jouant Mozart, Chopine et Schubert. Puis avec sa professeure Léa-Yoanna ADAM, elle a exécuté 2 pièces à 4 mains de Jean LANGLAIS.





Classe 0



Classe 1



Classe 2

